

## APPRENDRE AUX ADULTES ET ENFANTS A FAIRE DU VELO AU QUOTIDIEN

*Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?*

L'objectif est de favoriser l'usage du vélo au quotidien et créer du lien social. Les volontaires auront pour mission d'animer des séances pédagogiques autour de la pratique du vélo au quotidien, auprès de publics divers (enfants, adultes, en milieu scolaire, en entreprise, auprès d'administration). Il peut s'agir de séances d'apprentissage avec des débutants ou de « remises en selle » avec des personnes sachant pédaler. Ces animations ont pour finalité d'augmenter le nombre de cyclistes quotidiens.

*Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?*

Les volontaires auront pour mission, en collaboration avec l'équipe salariée et les bénévoles :

- Animer des sessions de vélo-écoles : règles de circulation, spécificités cyclistes du code de la route, conseils de positionnement sur la voirie et les aménagements dans différentes situations, connaissance des bons gestes à effectuer, apprentissage du vélo en milieu urbain en site propre puis dans le trafic ;
- Accueillir et informer les participants aux cours de vélo-école ;
- Développer et promouvoir l'activité vélo-école dans des milieux variés ;
- Encadrer des balades en ville pour cyclo-débutants, entre autres ;
- Participer à l'accueil et aux temps fort de l'association ;
- Sur proposition du volontaire, des actions complémentaires pourront être mise en œuvre.

*En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer les actions assurées par les salariés, stagiaires et bénévoles de la structure ?*

Cette mission de service civique est ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap). Le volontaire n'est pas recruté sur des prérequis. Il appuie le travail effectué par les salarié-e-s, stagiaires et les bénévoles de l'association. Le volontaire sera amené à expérimenter et développer de nouveaux projets (nouveaux outils pédagogiques, nouvelles animations sur les temps d'apprentissage, animation des temps bénévoles). L'objectif est de renforcer la qualité du service déjà rendu par les salariés et bénévoles.

*Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?*

Le Service Civique sera amené à rencontrer et agir avec des personnes d'horizons variés, provenant de milieux divers à travers les temps d'information au local et lors de manifestations extérieures (en entreprise, dans l'habitat social, en milieu scolaire et/ou universitaire). Les volontaires seront invités à participer aux réunions et AG afin de découvrir le milieu associatif et son fonctionnement.

*En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?*

La mission est ouverte à toutes et tous sans distinction de formation, de genre, d'âge, de milieu social, d'origines culturelles, que de lieux de vie. La mission pourra être adaptée et assurée par une personne en situation de handicap.

Un intérêt pour les domaines de l'environnement, de l'action sociale, du vélo et des mobilités actives, les



qualités relationnelles (contact facile, esprit d'équipe), l'envie de transmettre et de partager (sens de la pédagogie) peuvent permettre de mieux s'approprier la mission mais ne sont en aucun cas des prérequis. Seules les savoirs-être et la motivation seront valorisés.

## ACCOMPAGNER LES CYCLISTES POUR ETRE AUTONOME DANS LA REPARATION DE LEUR VELO

*Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?*

L'objectif est de favoriser l'usage du vélo, créer du lien social entre les cyclistes et favoriser le réemploi grâce aux ateliers d'autoréparation. Les volontaires auront pour mission d'animer avec le grand public des moments pédagogiques autour de la « vélonomie » (développer l'autonomie à vélo) afin que chacun soit autonome dans l'entretien et la réparation de son vélo

*Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?*

Les volontaires auront pour mission, en collaboration avec l'équipe salariée et les bénévoles :

- Participer aux activités de promotion du réemploi et de la récupération de vélos ;
- Proposer des outils et temps d'animation pour améliorer la fonctionnalité de l'atelier (rangement, autonomie, animation vie bénévole) ;
- Proposer, animer, construire des animations pour apprendre à réparer son vélo : faire le diagnostic du vélo, réglages pour augmenter la sécurité et le confort ;
- Contribuer au déploiement des animations extérieures (dispositif des ateliers mobiles et essaimage) ;
- Participer à l'accueil et aux temps fort de l'association ;
- Sur proposition du volontaire, des actions complémentaires pourront être mise en œuvre

*En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer les actions assurées par les salariés, stagiaires et bénévoles de la structure ?*

Cette mission de service civique est ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap). Le volontaire n'est pas recruté sur des prérequis. Il appuie le travail effectué par les salariées, stagiaires et les bénévoles de l'association. Le volontaire sera amené à expérimenter et développer de nouveaux projets (ateliers mobiles, organisation de l'atelier, animation des temps bénévoles). L'objectif est de renforcer la qualité du service déjà rendu par les salariés et bénévoles.

*Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?*

Le Service Civique sera amené à rencontrer et agir avec des personnes d'horizons variés, provenant de milieux divers à travers les ateliers d'autoréparation au sein de l'atelier, lors de manifestations extérieures (en entreprise, dans l'habitat social, en milieu scolaire / universitaire). Les volontaires seront invités à participer aux réunions et AG afin de découvrir le milieu associatif et son fonctionnement.

*En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?*

La mission est ouverte à toutes et tous sans distinction de formation, de genre, d'âge, de milieu social, d'origines culturelles, que de lieux de vie. La mission pourra être adaptée et assurée par une personne en situation de handicap.

Un intérêt pour les domaines de l'environnement, de l'action sociale, du vélo et des mobilités actives, les qualités relationnelles (sens du contact, communicant) ainsi que l'envie de transmettre et de partager peuvent permettre de mieux s'approprier la mission mais ne sont en aucun cas des prérequis. Seules les savoirs-être et la motivation seront valorisés.

Les volontaires seront formés par les salariés sur tous les aspects de la mission et accompagnés par des bénévoles expérimentés.



Fédération française des Usagers de la Bicyclette - 12 rue des Bouchers - 67000 Strasbourg

---

## CONTRIBUER A FAIRE CONNAITRE ET A RENDRE ACCESSIBLE A TOUS LA PRATIQUE DU VELO AU QUOTIDIEN

*Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?*

L'objectif est de favoriser l'usage du vélo au quotidien et créer du lien social. Les volontaires auront pour mission d'animer avec le grand public des temps forts autour de la pratique du vélo au quotidien, auprès de publics divers (enfants comme adultes, en milieu scolaire, en entreprise comme en administration). Ces animations ont pour finalité d'augmenter le nombre de cyclistes quotidien.

*Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?*

Les volontaires auront pour mission, en collaboration avec l'équipe salariée et les bénévoles :

- Participer à l'organisation d'évènements, ateliers, moments d'échanges et manifestations incitant les habitant-e-s à utiliser le vélo au quotidien en leur faisant découvrir les bénéfices pour eux et la collectivité ;
- Participer au recensement des problématiques rencontrées par les cyclistes ;
- Participer à la promotion de la pratique du vélo dans des conditions sécurisées (lutte contre le vol et promotion éclairage) ;
- Participer à l'évaluation des évènements ;
- Participer à l'accueil et aux temps fort de l'association ;
- Sur proposition du volontaire, des actions complémentaires pourront être mise en œuvre.

*En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer les actions assurées par les salariés, stagiaires et bénévoles de la structure ?*

Cette mission de service civique est ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap). Le volontaire n'est pas recruté sur des prérequis. Il appuie le travail effectué par les salariées, stagiaires et les bénévoles de l'association. Le volontaire sera amené à expérimenter et développer de nouveaux projets (nouveaux outils pédagogiques, nouvelles animations pour susciter l'intérêt des cyclistes et de la collectivité, animation des temps bénévoles). L'objectif est de renforcer la qualité du service déjà rendu par les salariés et bénévoles.

*Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?*

Le Service Civique sera amené à rencontrer et agir avec des personnes d'horizons variés, provenant de milieux divers à travers les temps d'information au local et lors de manifestations extérieures (en entreprise, dans l'habitat social, en milieu scolaire / universitaire). Les volontaires seront invités à participer aux réunions et AG afin de découvrir le milieu associatif et son fonctionnement.

*En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?*

La mission est ouverte à toutes et tous sans distinction de formation, de genre, d'âge, de milieu social, d'origines culturelles, que de lieux de vie. La mission pourra être adaptée et assurée par une personne en situation de handicap.

Un intérêt pour les domaines de l'environnement, de l'action sociale, du vélo et des mobilités actives, les qualités relationnelles (sens du contact, communicant) ainsi que l'envie de transmettre et de partager peuvent permettre de mieux s'approprier la mission mais ne sont en aucun cas des prérequis. Seules les



savoirs-être et la motivation seront valorisés.

Les volontaires seront formés par les salariés sur tous les aspects de la mission et accompagnés par des bénévoles expérimentés.